

dans le français que dans les autres idiomes."

M. Brunetière, qui n'est pas le premier venu en ces matières, n'est pas moins convaincu de la quantité de latin qu'il y a dans le français, lui qui disait dernièrement à Avignon : "Notre langue n'est devenue la langue de Pascal et de Bossuet, de Corneille et de Molière, de La Fontaine et de Racine, qu'en s'appropriant les caractères du latin," etc.

De ce qui précède je conclus, par les propres paroles de M. Sulte, mais contre son sentiment : puisque *les peuples situés au sud et au sud-est de nous, ayant formé la langue provençale, peuvent être appelés latins*, nous, les Canadiens-Français, *sortis du milieu qui a formé la langue franque ou française*, pouvons également être appelés latins.

Toutefois, en cette affaire, on peut aller au delà de ce que pense L. Dussieux, cité plus haut, et dire qu'il y a bien plus qu'une simple question de langage. Je vais tenter de le montrer aussi brièvement que possible.

Le mot n'est que l'un des signes de la pensée et des sentiments ; mais la perfection de ce signe est si grande que Buffon a pu formuler l'axiome célèbre : "Le style, c'est l'homme," axiome dont la justesse a été reconnue de tous.

Eh bien, puisque *le mot, c'est l'idée ; puisque le style, c'est l'homme* ; il faut aller jusqu'au bout, et dire : la langue, c'est le peuple. En d'autres termes, si le style est l'image fidèle des pensées, des sentiments, du caractère même de l'individu, il n'y a pas moins de corrélation entre les pensées, les sentiments, le caractère d'un peuple et la langue qu'il parle.

Or, il y a bien quinze siècles que nous parlons latin, même sans trop nous en apercevoir. Nous avons donc du latin, nous les Français, les Espagnols, les Portugais et les Italiens, non seulement dans la bouche, mais dans le cerveau, dans le cœur, dans le tempérament. Plus que cela, même : nous sommes les héritiers de l'antique civilisation latine, travaillée, perfectionnée, imprégnée de christianisme.

Quand on sait quels germes de transformation ont attaqué la société française de Québec, parce que, durant un siècle à peine,

l'administration y était plus ou moins britannique, et par suite du séjour de régiments anglais dans notre vieille capitale, on se demande ce qui serait advenu de la langue et des mœurs françaises dans la propre cité de Champlain, si le même état de choses s'était continué et avait duré jusqu'à quatre siècles.

Eh bien, l'occupation romaine des Gaules s'est prolongée même bien au delà des quatre premiers siècles de notre ère ; et son influence s'est exercée sur les peuples assujettis avec d'autant plus d'intensité et de succès, que leurs institutions primitives et leurs idiomes grossiers étaient d'avance vaincus par l'assaut d'une organisation savante et d'une langue parfaite. Cette influence fut même si considérable, que, lorsque les barbares eurent supplanté les Romains, ils ne purent l'empêcher de se continuer encore : la latinité persista dans le parler, et les mœurs romaines ne furent point effacées. Au contraire, ce parler et ces mœurs s'imposèrent aux vainqueurs eux-mêmes. "Il y eut donc, dit Ozanam (1), entre la civilisation et la barbarie un rapprochement volontaire, et pour ainsi dire un contrat... Mais, entre toutes les races germaniques, nulle ne se prêta mieux que les Francs à cette alliance qui devait renouer la suite des temps... On voit leurs chefs, pliés sans peine aux mœurs latines, élevés au commandement des légions, faire porter devant eux les faisceaux consulaires, et donner leurs filles aux empereurs." Après le baptême de Clovis, "les siens le saluèrent du nom de consul et d'Auguste. Ses petits-fils furent appelés par les empereurs Justinien et Maurice au secours de l'Italie, en qualité de magistrats de cette vieille Rome dont ils gardaient la pompe, les titres, les traditions."

Ajoutons quelques autres citations à l'appui des mêmes assertions.

"Il ne nous appartient pas—et il serait sans doute infructueux—de rechercher ce qui nous est parvenu du sang ou de l'humeur de nos aïeux celtes et gaulois, dans quelle mesure précise, de quelle façon la conquête romaine et l'immigration franque ont modifié le

tempérament de la race, où s'étaient déjà mêlés plusieurs éléments... Un abîme sépare aujourd'hui le génie celtique de l'esprit français... Quant aux Francs, ce n'est pas par ce qu'ils ont mis en nous de l'esprit germanique que leur action se marque. Ils ont moins déformé qu'excité le tempérament gallo-romain. Ils agissent comme un puissant réactif, ajoutant sans doute aux éléments celtique et latin, (1)" etc.

"Toute la Gaule, dit Guizot, était soumise à l'Empire, et sa civilisation, dans le Midi surtout, était complètement romaine. Dans l'histoire de l'Angleterre ou de l'Allemagne, Rome tient moins de place ; leur civilisation, dans son origine, n'a pas été romaine, mais germanique : ce n'est guère que plus tard qu'elles ont vraiment subi l'influence des lois, des idées, des traditions de Rome. Il en est autrement de notre civilisation ; elle est romaine dès ses premiers pas." (2)

Ailleurs, Guizot parlant de la France telle qu'elle était "à la fin du Xe et au commencement du XIe siècle," écrit : "Au lieu de la diversité radicale, impérissable, de la langue latine et des langues germaniques, deux langues commencent à se former, la langue romane du midi et la langue romane du nord, différentes sans doute, cependant de même origine, de même caractère, et destinées à s'amalgamer un jour. Dans l'âme des hommes, dans leur existence morale, la diversité commence aussi à s'effacer." (3)

J'ai négligé, dans cette étude, les invasions normandes des IXe et Xe siècles, parce qu'elles entrent tout à fait dans la thèse que je soutiens. Les Normands ont exercé, eux aussi, leur influence dans la formation de la langue et du tempérament de nos ancêtres. Mais personne ne soutiendra que, plus que les Francs, ils ont détruit l'empreinte romaine ou latine qu'il y avait dans le parler et les mœurs des provinces françaises. On vient de voir quel était à ce sujet l'avis de Guizot.

Il serait sans doute facile de

(1) G. Lanson, *Histoire de la littérature française*, pp. 7-8.

(2) *Histoire de la civilisation en France, depuis la chute de l'Empire romain*, 16e éd., Vol. I, pp. 35-36.

(3) *Idem*, Vol. III, p. 4.

(1) *La Civilisation chrétienne chez les Francs*, 6e éd., pp. 65-66.